

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MAI 2021**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE VINGT-CINQ MAI, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE AU QUAI DES RÊVES, 1 RUE DES OLYMPIADES A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 19 mai 2021

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLLOT.

Claudine AILLET, Marie-Paule ALLAIN, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Nathalie BOUZID, Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Nicole DROBECQ, Céline FORTIN, Alain GENGE, Alain GOUEZIN, Benjamin GUILLERME-JUBIN, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, Franck HYVERNAGE (*suppléant de Jean-Luc COUELLAN, absent*), René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Sylvain BERNU donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Philippe BOSCHER donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Yvon BERHAULT, Marie-Madeleine BOURDEL, Renaud LE BERRE, Marc LE GUYADER, Anne-Gaud MILLORIT, Thierry ROYER,

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Paulette BEUREL

Délibération n°2021-120

Membres en exercice : 69 Présents : 59

Absents : 10

Pouvoirs : 4

FINANCES
CONVENTION D'AVANCE DE TRESORERIE AUX BUDGETS
DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Lamballe Terre & Mer dispose d'une ligne de trésorerie afin de pallier aux décalages importants entre les dépenses et les recettes, notamment sur le service d'aide et d'accompagnement à domicile. Cette ligne arrivant à échéance fin juin 2021, il est

proposé de ne pas renouveler ce contrat court terme et que le budget principal de Lamballe Terre & Mer puisse verser des avances de trésorerie selon des appels de fonds. Le montant maximum de l'avance se montera à 1,2 M€ comme précédemment. Le CIAS pourra effectuer des remboursements partiels en cours d'année et devra rembourser en totalité cette avance à la date d'échéance de la ligne de trésorerie du budget principal de Lamballe Terre & Mer.

Les avances de trésorerie ne sont pas des opérations budgétaires, il s'agit de versement de fonds dans le cadre de la gestion infra-annuelle de la trésorerie. Une convention est proposée et fixe les modalités de ce dispositif.

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire

- ACCEPTE que le CIAS puisse solliciter une avance de trésorerie auprès de Lamballe Terre et Mer, selon les modalités fixées dans la convention,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer la convention d'avance de trésorerie vers le Centre Intercommunal d'Action Sociale et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié envoyé à la Préfecture le	1 JUIN 2021
Affiché le	1 JUIN 2021

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

1 JUIN 2021

